



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 19 décembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 9.1, 9.2, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h15.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 4.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 2.2), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Jean-François GIRARD (jusqu'au 2.2), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, Mme Martine JEANNIN (jusqu'au 2.2), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.8), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.2), M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 3.14), M. Frank MONNEUR (jusqu'au 2.2), Mme Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au 2.3), Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au 2.2), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Monique ROPERS (jusqu'au 2.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 2.2), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Bousnières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.7) Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagne : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ (à partir du 1.1.8) La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET (jusqu'au 3.8) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.2) Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER (à partir du 1.1.2) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.5), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO jusqu'au 5.1) Routelle : M. Claude SIMONIN (représenté par Mme Patricia RELANGE jusqu'au 2.2) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au 4.1) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au 4.1 puis représenté par Mme Maryse VIPREY)

**Étaient absents :** Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENEATEU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Bousnières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Robert POURCELOT Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET

**Secrétaire de séance :** M. Jacques CURTY

#### Procurations de vote :

**Mandants :** L. DELMOTTE, H. AKODAD, T. BENEATEU, P. BONTEMPS (à partir du 4.2), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.2), J.J. DEMONET, A. GHEZALI, N. GUILLEMET, J.P. GOVIGNAUX (jusqu'au 3.14), J.S. LEUBA (à partir du 1.2.1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du 4.1), F. MONNEUR (à partir du 2.3), N. MOUNTASSIR (à partir du 2.4), B. RONZI, J. ROSSELOT, B. ASTRIC, B. VIONNET (jusqu'au 3.8), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE, J. MENIGOZ, J. COINTET, A. VIENNET, J. TARBOURIECH

**Mandataires :** J.P. TAILLARD, S. WANLIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 4.2), C. THIEBAUT, M. LOYAT (à partir du 1.1.2), J.C. ROY, J.L. FOUSSERET, C. TISSIER, C. MICHEL (jusqu'au 3.14), N. BODIN (à partir du 1.2.1), C. LIME, S. JOLY (à partir du 4.1), N. WEINMAN (à partir du 2.3), J. MARIOT (à partir du 2.4), M.N. SCHOELLER, J.M. GIRERD, R. DEMESMAY, B. BECOULET (jusqu'au 3.8), J. CURTY, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS, M.O. CRABBÉ-DIAWARA, R. STEPOURJINE, J.P. DILLSCHNEIDER, B. MOYSE

#### **Délibération n°2013/002340**

**Rapport n°5.4 - Mise en réseau des sites Unesco franc-comtois et suisses - Demande de subvention à l'union européenne dans le cadre du programme Interreg IV-A 2007-2013**

**Mise en réseau des sites Unesco franc-comtois et suisses -  
Demande de subvention à l'union européenne  
dans le cadre du programme Interreg IV-A 2007-2013**

**Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président**

**Commission : Culture, Tourisme, Sports**

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « projet Interreg : mise en réseau des sites UNESCO franc-comtois et suisses »	Montant de l'opération : 92 900 € (recettes)
<b>Sous réserve du vote du BP 2014 et du PPIF 2014-2018</b>	

**Résumé :**

Depuis 2012, le Grand Besançon s'est impliqué dans l'animation du réseau des sites UNESCO FC/suisses en déclinaison des politiques ou démarches engagées en matière de tourisme et de coopération. Un renfort (via l'accueil d'une stagiaire) a permis de faire avancer sensiblement le partenariat et les projets durant l'année 2013. La démonstration a été faite que sans animation continue et incessante, les actions du réseau auront du mal à sortir.

Fort de ce constat, le Grand Besançon et la Ville de La Chaux-de-Fonds proposent de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Union européenne au titre du programme Interreg IV A 2007-2013 portant principalement sur l'animation du réseau des sites UNESCO pendant 18 mois. L'objectif est de poursuivre et de développer les actions de promotion touristique de ces sites UNESCO et de se positionner sur la programmation 2014-2020 des fonds européens.

**I. Contexte**

Depuis 2012, le Grand Besançon s'est impliqué dans l'animation du groupe de travail réunissant les structures supports des sites UNESCO F-C/suisses et les Offices de Tourisme.

Cette implication s'est faite naturellement en déclinaison de plusieurs de nos politiques ou démarches engagées :

- schéma de développement touristique, axe 3, espace touristique élargi,
- pôle métropolitain Centre Franche-Comté,
- alliance Grand Besançon / La Chaux-de-Fonds,
- convention de partenariat sites UNESCO F-C/Suisse.

**II. L'animation : une condition essentielle à la réussite du réseau**

Ce renfort mis en place en 2013 a permis de relancer et de maintenir une dynamique et de faire avancer sensiblement le partenariat et les projets durant l'année 2013.

On peut notamment lister les actions suivantes :

- élaboration et signature d'une convention de partenariat,
- montage d'un produit touristique franco-suisse : partenariat Offices/CDT/CRT/agence de voyage de Châtilion-le-Duc : lancement prévu fin 2013 ou début 2014,
- évolution du concours photo : respect charte des concours équitables (respect droit d'auteur) + parrain (Gérard Benoît à la Guillaume, photographe franco-suisse) et jury impliquant les écoles d'arts de Besançon et de La Chaux-de-Fonds,
- définition d'une identité visuelle : mobilisation et implication des Directions de la communication Ville de Besançon et Grand Besançon : une charte graphique est en cours de création,
- programmation d'échanges de personnels entre les sites et offices de tourisme,
- information sur la desserte des sites en mode durable : travail en cours dans le cadre du volet tourisme du pôle Centre Franche-Comté,
- échanges réguliers et demande de conseil auprès du Réseau Vauban,
- rencontre avec les institutionnels pour présenter le réseau : Région Franche-Comté (service patrimoine et tourisme), DRAC (conservateur),
- échange avec et/ou mobilisation de partenaires potentiels : CDT, CRT, Département du Jura, ISBA.

Avec le recul de ces quelques mois d'animation renforcée, un constat est partagé par l'ensemble des membres du réseau : il apparaît clairement que sans animation continue et incessante, les actions du réseau auront du mal à sortir, chacun ayant ses priorités « locales » à gérer en priorité.

### **III. Dépôt d'un dossier INTERREG Grand Besançon/La Chaux-de-Fonds**

Fort de ce constat, le Grand Besançon et la Ville de La Chaux-de-Fonds proposent de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Union européenne au titre du programme Interreg IV A France-Suisse portant principalement sur l'animation du réseau des sites UNESCO. Cette animation ayant pour objectif le montage et la mise en œuvre d'actions de promotion touristique visant à développer la notoriété des sites UNESCO et d'influer positivement sur la fréquentation.

Des crédits FEDER non dépensés du programme INTERREG en cours (2007-2013) peuvent encore être mobilisés jusque fin juin 2015, notamment au titre de la mesure 3.2 « Création, mise en réseau et promotion d'une offre transfrontalière touristique, culturelle et de loisirs ».

La demande de financement pour la CAGB porterait précisément sur :

- la mission d'animation du réseau : 1 ETP missionné sur 18 mois (janvier 2014 à juin 2015),
- un budget études (étude de marché/marketing),
- des valorisations de coûts internes.

Le budget est ainsi établi comme suit :

Poste de dépense	Montant
Etude de marché	20 000
Animation (chargé(e) de mission)	60 000
Direction (chef de service Culture, Tourisme, Sports)	7 500
Suivi financier (chargé de mission financements européens)	6 000
Préparation du dossier (stage)	1 720
Frais de mission	2 880
Frais généraux	23 400
<b>Budget Total</b>	<b>121 500</b>
FEDER Interreg (60%)	72 900
Participation La Chaux-de-Fonds	20 000
Autofinancement	28 600

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les cofinancements non acquis.

La ville de La Chaux-de-Fonds sollicitera de son côté des fonds fédéraux et cantonaux au titre du programme Interreg pour les dépenses qu'elle assume, à savoir la subvention à la CAGB, la conception graphique et géomatique, et la co-direction du projet.

Les actions déclinées ensuite par le réseau seraient prises en charge à 100 % par les autres partenaires : offices de tourisme, structures supports des sites UNESCO, sans intervention d'INTERREG sollicitée, afin d'éviter de complexifier le dossier avec de multiples partenaires et sources de financement pour un faible retour attendu (montant des actions relativement limité et dépenses en partie internalisées).

### **IV. Des enjeux de plusieurs ordres**

Enjeux liés à la promotion des sites UNESCO :

- faire mieux connaître et rayonner les sites UNESCO de Franche-Comté et Suisse occidentale,
- développer la notoriété de notre territoire,
- développer la fréquentation et attirer de nouvelles clientèles,
- favoriser les échanges, coopération entre acteurs touristiques régionaux et suisses.

Enjeux liés à la politique touristique du pôle métropolitain Centre Franche-Comté : cohérence avec le volet tourisme portant sur la mise en réseau et le renvoi des clientèles entre les destinations (ville+leur arrière pays dont sites touristiques majeurs) et s'appuyant également sur une coopération renforcée avec la Suisse voisine.

Enjeux liés au partenariat avec La Chaux-de-Fonds / Suisse : démonstration concrète du partenariat CAGB/Ville de La CdF via le dépôt d'un dossier en commun.

## **V. Calendrier**

Entrée en fonction du (de la) chargé (e) de mission : **janvier/février 2014** (à juin 2015).

**A l'unanimité, sous réserve du vote du BP 2014 et du PPIF 2014-2018, le Conseil de Communauté :**

- **approuve la mise en œuvre du projet de mise en réseau des sites UNESCO franc-comtois et suisses et son plan de financement prévisionnel,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter la subvention FEDER auprès de l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg IV A et à signer les documents liés.**

Pour extrait conforme,

Pour le Président,  
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le **23 DEC. 2013**